

L'OBSEVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°17

Préservation de la cohésion sociale

LES CONFLITS FONCIERS, COMMUNAUTAIRES ET DE CHEFFERIE PERSISTENT



**Indice National de la Solidarité et
de la Cohésion Sociale 2021**

**115 ENQUETEURS DE L'OSCS
INVESTISSENT LE TERRAIN**

**Promotion de la cohésion sociale
L'OSCS ET L'UNJCI INSTITUENT
UN PRIX POUR ENGAGER LES
JOURNALISTES**

**Menace de la Covid-19
VACCINONS-NOUS POUR EN FINIR !**



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

FAIRE RESPECTER LA DISCIPLINE POUR L'ORDRE ET LA COHÉSION SOCIALE



« De la discipline, et encore de la discipline. Le seul antidote au désordre de l'existence. »

Cette citation de l'écrivain américain Douglas Kennedy interpelle la conscience collective sur l'importance de la discipline dans une nation comme la Côte d'Ivoire qui en a besoin pour que règne l'ordre et la cohésion sociale.

En effet, la société ivoirienne, est malheureusement gangrenée par des comportements d'une partie de la population qui foulent au pied les règles qui régissent la vie en société. Des actes aux antipodes de la norme ont pratiquement été érigés en règles, dans plusieurs domaines. Du non-respect des mesures barrières contre la Covid-19 aux jets des ordures n'importe comment dans les rues, en passant par le non-respect des forces de l'ordre et de l'autorité de l'État, la défiance des enseignants et du personnel d'encadrement par les élèves et les étudiants, et surtout, la violation au quotidien du code de la route par les automobilistes, des individus ne se gênent pas dans leur propension à violer les règles de bonne conduite dans la société.

Dans le secteur des transports, ils sont nombreux ces automobilistes indisciplinés qui posent sur nos routes, des actes qui nuisent à la sécurité routière et à la cohésion sociale. Voyager est désormais un stress pour de nombreuses populations à cause des accidents. Heureusement que l'engagement pris face à la situation inquiétante de ces accidents par le Gouvernement, qui a décidé d'assainir le secteur des Transports, ne s'est pas limité aux discours et aux menaces vis-à-vis des automobilistes indisciplinés. Le Ministère des Transports dans une synergie d'actions avec les acteurs du secteur, ainsi que le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, a effectivement commencé à exécuter cet engagement.

Les actes irresponsables que posent les automobilistes indisciplinés et imprudents, en violation du code de la route, sont désormais sanctionnés avec rigueur par les gendarmes et les policiers. A cet effet, afin de rendre systématiques les sanctions, des radars et des caméras ont été déployés sur nos routes pour une surveillance permanente de la circulation. C'est une avancée dans la lutte contre les accidents qu'il faut saluer. Cet engagement doit être poursuivi afin de réduire, comme prévu dans la Stratégie nationale de la sécurité routière, de 50% le taux des accidents, à partir de juillet 2022 ; et rassurer ainsi les populations.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2

Actualité _____ P. 3

État de la Cohésion Sociale _____ P. 4

Plaidoyer _____ P. 5

Pas à pas _____ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tout Azimut*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7

Zoom Sur... _____ P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7^{ème}
Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction :
Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Cohésion sociale

ENCORE DES CONFLITS FONCIERS, COMMUNAUTAIRES ET DE CHEFFERIE RECURRENTS

Le troisième trimestre de l'année a été marqué par des conflits qui ont entaché la cohabitation entre les populations ivoiriennes. Les 16 conflits enregistrés par le Mécanisme d'alerte précoce ont provoqué 3 morts et de nombreux dégâts matériels. Parmi ces conflits, 6 relèvent des questions communautaires, 5 du foncier rural, 4 de chefferie et 1 de l'incivisme. Ces chiffres montrent une récurrence des conflits fonciers, communautaires et de chefferie qui continuent malheureusement de déchirer le tissu social. Parmi ces conflits, cinq retiendront notre attention. Ce sont :

Au nord, à Ferkessédougou, un conflit communautaire entre les jeunes du village de Sahanivogo et ceux de Doudouvogo, le 24 juillet 2021, a fait 1 mort et 7 blessés.

Tout est parti d'une altercation, à propos d'une jeune fille, qui a éclaté entre un jeune de Sahanivogo et un autre de Doudouvogo, à l'occasion d'une cérémonie d'adoration de terre. L'altercation a dégénéré et s'est muée en un affrontement entre les jeunes des deux villages qui se disputent des parcelles de terre depuis des années.

A l'ouest, dans le village de Belam (Guibéroua), un autre différend entre deux femmes s'est transformé en un conflit intercommunautaire entre autochtones bété et allogènes burkinabè. L'affrontement entre les deux communautés a provoqué, du 13 au 14 septembre, 4 blessés au total.

A N'djem, village du département de Jacqueline, un conflit foncier a opposé le 6 septembre 2021, les populations villageoises à un opérateur économique. Ce dernier a opéré un lotissement non loin du village qui empiète sur les lotissements déjà existants. Ce lotissement ayant été fait sans le consentement des autorités villageoises, celles-ci ont décidé d'empêcher toutes exploitations sur les parcelles de terre concernées. Pour empêcher une opération de déguerpissement du site, les populations ont installé des barricades dans les artères du village afin de barrer la route aux gendarmes engagés pour la supervision et la sécurisation de ladite opération. Cette situation a provoqué des échauffourées qui ont entraîné plusieurs blessés et des dégâts matériels.

Dans le village de Mbatto-Bouaké, à 6 km de Bingerville, le fils du chef intérimaire, N'douffou Gbei, nommé en remplacement du chef Badiglon Édouard, a perdu la vie le 21 août 2021, dans un conflit opposant les deux autorités traditionnelles. Il ressort des faits que suspendu de ces fonctions par un arrêté préfectoral l'année dernière, pour mauvaise gestion du patrimoine foncier du village (ventes illicites de terrains et abus de biens sociaux), le chef Badiglon Édouard tente de reprendre ses fonctions parce que les enquêtes n'ont pas pu établir sa culpabilité. Une situation que n'accepte pas une partie du village qui soutient le maintien du chef intérimaire. Outre cette perte en vie humaine, le village a vécu des violences qui ont occasionné des dégâts matériels.

A Abatta (village de Bingerville), un conflit de chefferie a éclaté le 5 octobre suite à la prise de l'arrêté de désignation d'un nouveau chef. Des jeunes opposés à cette décision ont incendié « le maquis » appartenant à l'un des protagonistes de la crise pour exprimer leur mécontentement. Plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés.



« Le maquis » appartenant à un des acteurs de la crise de chefferie d'Abatta, a été incendié par des jeunes en colère.

Pourquoi ces conflits persistants ?

Ces conflits de leadership traditionnel, ces conflits fonciers ou communautaires ou encore ces conflits liés à l'incivisme sont essentiellement le fait de l'intolérance de plus en plus accrue des populations doublée de leur incapacité à gérer pacifiquement leurs différends avec une propension élevée à recourir à la violence pour les régler. C'est ce qui explique le caractère violent que prennent ces conflits, qui se manifestent par des affrontements violents intra et intercommunautaires. Il est donc important de créer des cadres de dialogue dans les communautés afin de prévenir les affrontements. La sensibilisation de la population à la cohésion sociale et à la non-violence s'avère aussi nécessaire pour maintenir un climat apaisé entre les communautés afin de créer les conditions d'un développement durable.



Des populations au bord de l'affrontement, dans le village de N'djem (Jacqueline) ont érigé un barrage sur une voie principale.

INCENDIE

634 CAS, 3 MORTS ET 2 BLESSÉS ENREGISTRÉS



Les populations du village d'Adjahui sur les cendres des maisons parties en fumée dans un incendie.

Du 1^{er} juillet au 26 septembre 2021, 634 cas d'incendies ont été relevés par le Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) en collaboration avec le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM). Le bilan de ces incendies est de 2 blessés et 3 morts ainsi que d'importants dégâts matériels. Causes connues, inconnues ou plausibles, ces incendies continuent de semer la désolation au sein des populations. C'est le cas du village d'Adjahui dans la commune de Port-Bouet, où deux garçons issus de la même famille âgés de 7 et 2 ans ont trouvé la mort dans un incendie dû à une explosion de bouteille de gaz. Des familles ont vu leurs maisons consumées par cet incendie.

NOYADE

27 DÉCÈS ENREGISTRÉS

Quatre enfants, dix hommes et treize femmes sont morts au cours de ce trimestre par noyade. Soient 27 décès occasionnés par 14 cas de noyades enregistrés à Abidjan, San Pedro, Adzopé, Kouto, Kolia, Alépé, Azuretti, Duekoué, Tabou, Aboisso et Korhogo. Deuxième cause de décès par accident de la vie courante après les accidents de la circulation, ces noyades qui ont endeuillé des familles, ont été essentiellement causées par les eaux de ruissellement et un chavirement de pirogue survenu le 17 septembre 2021. En effet au cours de la traversée du fleuve Sassandra, à Greikro (sous-préfecture de Guezon,) département de Duekoué, une pirogue transportant des vendeuses de poissons a chaviré occasionnant la mort de 7 filles. Ces nombreux cas de noyade appellent la population à plus de prudence.

LA COVID-19 CONTINUE DE MENACER NOS VIES : PLUS DE 100 MORTS EN 3 MOIS

Le ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique a annoncé à la fin du mois de septembre que la pandémie du coronavirus a occasionné depuis son apparition en Côte d'Ivoire, 624 décès dont plus de 100 au cours du troisième trimestre de l'année. Cette croissance du nombre de décès ces trois derniers mois au cours de la 3^{ème} vague de contamination est le fait de l'abandon de plus en plus par les populations des mesures barrières arrêtées contre la maladie. Une attitude que déplore le Gouvernement qui exhorte les populations à respecter les mesures barrières et à se faire vacciner.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES PREMIÈRES MESURES D'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS EFFECTIVEMENT APPLIQUÉES

La Stratégie nationale de la sécurité routière (SNSR) du Gouvernement est en vigueur depuis le 10 août 2022. Avec la mise en œuvre de cette stratégie, qui a consisté à l'accentuation de la sensibilisation des usagers de la route, au renforcement

du contrôle sur les camions et les véhicules de transport en commun et à la répression des conducteurs indisciplinés qui font fi du code de la route, l'on note déjà des résultats plus ou moins probants. Selon le Préfet de police d'Abidjan, Siaka Dosso, le taux d'accidents de la circulation connaît une baisse de 28,1% grâce à la sensibilisation menée sur la période du 26 mai au 6 septembre 2021, dans ce cadre.



Des forces de l'ordre déployées sur les routes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la sécurité routière

Les mesures de la Stratégie nationale de la sécurité routière sont effectivement appliquées sur nos routes. Le 21 septembre 2021, une mission de contrôle intense a été effectuée par les différents districts de police et des unités spécialisées. Au cours de cette mission, il s'est agi principalement de contrôles routiers visant la vitesse, la conformité des pièces administratives et de l'usage d'alcool ou de stupéfiants au volant, etc. Au total, 958 véhicules ont été retirés de la circulation, selon la Police Nationale. 43 automobilistes ont été interpellés. Après leurs auditions, 41 ont été libérés contre le paiement d'une amende de contravention et les 2 autres ont été déferés.

INONDATION

DES POPULATIONS SINISTRÉES PAR LES EAUX PLUVIALES



Plusieurs maisons, à l'image de cette habitation, n'ont pas été épargnées par la montée des eaux, dans la ville de Daoukro, le 14 septembre 2021.

Plusieurs villes ont été impactées au cours du troisième trimestre de l'année par des inondations liées aux pluies diluviennes et à la montée des cours d'eau. Il s'agit notamment des villes de San Pedro, Bloléquin, Bondoukou, Zuénoula, Bangolo, Daoukro, Issia, Agboville et Grand Bassam. Les villes de Daoukro et Agboville ont été les plus sinistrées avec plusieurs habitations inondées, des déplacements de populations et d'autres dégâts matériels signalés, tels que la perte de documents administratifs, de meubles, d'appareils électro-ménager, de vêtements, etc. C'est le lieu d'exhorter les populations à prendre les dispositions pour quitter les sites à risques et se reloger dans des zones plus sécurisées, en cas d'inondation dans leur localité afin d'éviter des conséquences dramatiques.

Une sélection de Marie ASSOKO & Alice SANOGO

POUR EN FINIR AVEC LA COVID-19, VACCINONS-NOUS



Le Premier Ministre Patrick Achi, alors Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, a procédé le 1er mars 2021 au lancement de la vaccination contre la Covid-19, donnant ainsi l'exemple à la population.

Depuis son apparition en décembre 2019 en Chine, la Covid-19 continue d'endeuiller le monde. Tous les pays comptent leurs morts de la Covid-19 et en subissent les conséquences socioéconomiques rendant ainsi leurs populations et entreprises vulnérables. Notre pays, la Côte d'Ivoire, n'a pas été épargné par cette crise sanitaire planétaire. Il a connu son premier cas en mars 2020. Et depuis cette date le nombre de contamination ne fait que croître. Comment vaincre cette pandémie ? La vaccination, qui est possible depuis mars 2021 en Côte d'Ivoire, semble être pour l'heure, en plus des mesures barrières, le seul moyen de préservation.

Une persistance et la récente progression vertigineuse de la covid-19 menace la résilience des populations et des entreprises

Depuis son apparition en Côte d'Ivoire, la pandémie à coronavirus a poursuivi sa progression avec des conséquences néfastes sur la vie socioéconomique des populations, et la viabilité des entreprises, qu'elles soient formelles ou informelles. Malgré le plan de riposte adopté par le gouvernement, la Côte d'Ivoire a enregistré 60424 cas confirmés, 58 296 guéris, 640 décès et 1 488 du 11 mars 2020 au 03 octobre 2021. Le troisième trimestre a même été marqué par une recrudescence du nombre de cas de contaminations et de décès dû au variant delta plus virulents que les précédents. Cette nouvelle évolution inquiète les populations dont la résilience et celle de leurs activités économiques se trouvent menacées.

La Côte d'Ivoire, deuxième pays africain à disposer des vaccins via le covax...

Le 6 janvier 2021, la Côte d'Ivoire recevait ses premières doses de vaccins. Après le Ghana, elle devint le deuxième pays africain à recevoir des doses de vaccin COVID-19 acheminés via le mécanisme COVAX. Depuis, le pays s'est

progressivement doté de plusieurs doses de différents vaccins après avoir lancé la campagne de vaccination contre le Covid-19 le 1er mars. Il s'agit des vaccins Astra Zeneca, Pfizer, Johnson and Johnson et Sinopharm. Selon le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU), la Côte d'Ivoire dispose déjà d'environ 5 millions de doses de vaccins à la date du 30 septembre 2021.

...Et pourtant le taux de couverture vaccinale reste encore faible

Malgré la disponibilité des vaccins et la multiplication des sites de vaccination, la population ivoirienne traine encore le pas. Selon le MSHP-CMU, du 1er Mars au 29 septembre 2021, ce sont 2 137 947 de doses de vaccins qui ont été administrées sur une population cible estimée à 8 millions. Cette faible participation des populations de 18 ans et plus concernées, malgré des campagnes de vaccination, résulte essentiellement de la désinformation et des rumeurs autour des vaccins. Face à cette situation, le MSHP-CMU continue d'inviter la population à se faire vacciner gratuitement dans tous les établissements sanitaires.

Vaccinons-nous pour vivre mieux

Afin d'atteindre l'objectif de 70% de couverture vaccinale contre la Covid-19 pour tendre vers une immunité collective, le gouvernement continue de doter le pays de vaccins et de sensibiliser les populations à se faire vacciner.

Quant aux populations, elles doivent se faire vacciner gratuitement dans les sites dédiés à cet effet. La vaccination anti-covid-19 permet de se protéger et protéger son entourage contre la maladie, d'éviter les formes graves de la maladie, les hospitalisations, les décès et la saturation des services de réanimation et d'urgence.

En effet, la vaccination demeure la solution la plus efficace à ce jour en ce sens que selon le MSHP-CMU, la majorité des personnes décédées ou qui ont fait des formes graves lors de la vague de contamination due au variant delta sont des personnes non vaccinées. Alors, faisons-nous vacciner contre la Covid-19 pour vivre pleinement.

Mamadou FOFANA



**Votre organe de veille, d'alerte et d'aide
à la décision pour le renforcement
de la cohésion sociale.**

LA COHÉSION SOCIALE...

 **On avance**

RÉCONCILIATION NATIONALE : LES PRÉSIDENTS OUATTARA ET GBAGBO SE RENCONTRENT 10 ANS APRÈS

Après son retour en Côte d'Ivoire le 17 juin 2021, dans un climat de paix, l'ancien président Laurent Gbagbo a été reçu le 27 juillet, au Palais présidentiel par le Président de la République Alassane Ouattara. Une rencontre historique entre les deux rivaux de la scène politique, qui intervient à la grande satisfaction des Ivoiriens, dix ans après leur séparation sur fond de crise postélectorale en 2011. Cette rencontre tout comme celle qui a réuni le 11 novembre 2020, le Chef de l'Etat Alassane Ouattara et le président du PDCI, Henri Konan Bédié, son principal opposant à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020, vient consolider le processus de réconciliation nationale. Elle donne de l'espoir au peuple ivoirien et ouvre la voie à de très bonnes perspectives pour la cohésion sociale et la stabilité politique. En témoignent l'ambiance qui y a prévalu et les assurances données par les deux personnalités qui ont invité les Ivoiriens à cultiver la paix et à s'engager dans le processus de réconciliation nationale.

 **On recule**

MEURTRE A M'BATTO-BOUAKE : PRIVILÉGIER LA GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS

Le 21 août 2021, des violences liées à un conflit de chefferie dans le village de Mbatto-Bouaké (Bingerville) ont causé la mort du fils du chef intérimaire, N'douffou Gbeï, nommé en remplacement du chef Badiglon Édouard. Ce conflit est arrivé à ce stade d'extrême violence parce que des jeunes de ce village, opposés au retour à la tête de la chefferie de l'ancien chef, n'ont pas voulu privilégier la voie du règlement pacifique de la crise. Une situation déplorable pour des populations d'un même village qui, en principe, devraient être en mesure de se pardonner mutuellement et cultivé la paix et l'amour. Pour un conflit de chefferie, l'on n'a pas besoin d'ôter la vie à un être humain. Le meurtre de cette énième victime des conflits, ne peut pas résoudre la crise. Ce n'était vraiment pas nécessaire dans le dénouement de ce conflit. Bien au contraire, ça n'a fait qu'aggraver le problème, en amplifiant l'escalade de la violence et la méfiance entre les populations. Les jeunes de Mbatto-Bouaké auraient pu faire l'économie de ce crime et utiliser des moyens pacifiques de gestion des conflits afin de préserver la cohésion sociale.

Adam ABOU

TOUT AZIMUT

Engagement pour la solidarité et la cohésion sociale TROIS MONITEURS DE L'OSCS ÉLEVÉS AU RANG DE CHEVALIER DANS L'ORDRE DU MÉRITE DE LA SOLIDARITÉ



Les trois récipiendaires ont été félicités par le DG de l'OSCS, M. Tiohozon Ibrahima Coulibaly (à l'extrême gauche).

A l'occasion de la célébration officielle de la Journée Nationale de la Solidarité (JNS) à San-Pedro, le 6 Septembre 2021, Mme Luame Guele Christine et M. Coulibaly Abou, tous deux moniteurs d'alerte précoce et Mme Konaté Banguira Djénéba, membre de la Commission régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont été élevés au rang de Chevalier dans l'Ordre du Mérite de la Solidarité, pour leur engagement dans le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale. Ces trois récipiendaires, animateurs du Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP) de la commission régionale de l'OSCS de San Pedro ont reçu chacun de la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, une médaille et un diplôme d'honneur. Ils se sont distingués par leur engagement dans la promotion de la cohésion sociale et de la solidarité à travers l'animation effective du Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS. Les deux moniteurs se sont distingués particulièrement par le nombre de rapports d'incidents et la spontanéité avec laquelle ils ont rapporté lesdits incidents. Tandis que Mme Konaté Banguira Djénéba s'est-elle distinguée par ses actions de réponses aux alertes. Pour M. Coulibaly Abou, cette distinction est la preuve que les informations qu'ils collectent afin de contribuer à l'apaisement du climat social ont de l'importance. « Que l'OSCS continue de nous faire confiance dans notre engagement pour le bien-être des populations », a-t-il souhaité.

Eudoxie MANGOUA

EN FILIGRANE

Visite des structures sous tutelle L'OSCS REÇOIT LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO

Dans le cadre de ses visites de prise de contact avec les structures sous sa tutelle, la ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Madame Myss Belmonde Dogo, s'est rendue à l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), le lundi 26 juillet 2021. Accompagnée de ses plus proches collaborateurs, elle a été accueillie avec joie par tout le personnel de l'OSCS. Ce fut l'occasion pour elle et son cabinet de s'imprégner des services et du fonctionnement de l'OSCS. La ministre a salué le travail réalisé par le Directeur Général et l'ensemble du personnel de la structure avant de les exhorter à poursuivre davantage leur mission. La visite a été marquée par la tenue de la réunion hebdomadaire de cabinet, dans la salle de situation de l'OSCS.



La photo de de famille de Madame la Ministre et le DG de l'OSCS, en compagnie de leurs collaborateurs.

V. OULOTO

Monitoring de la cohésion sociale

L'OSCS RENFORCE LES CAPACITÉS DES JEUNES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



Les jeunes et les travailleurs sociaux ont été outillés en matière de sensibilisation des populations sur les notions de paix, de solidarité et de cohésion sociale.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a organisé trois ateliers de formation à l'attention des travailleurs sociaux et des jeunes issus des plateformes IJEP/MOJEC dans les communes de Treichville, Koumassi, Port-Bouët et dans les villes de Daoukro et Ferkessedougou. Ces sessions de formation se sont tenues à Abidjan du 23 au 24 Août, à Daoukro du 26 au 27 Août et à Ferké du 15 au 16 Septembre.

Ces ateliers organisés avec l'appui financier de l'ONG Care International s'inscrivent dans le cadre du projet IJEP : « Initiative des Jeunes (Hommes et Femmes) Engagés pour la consolidation de la Paix ». Au cours de ces sessions, les capacités des participants ont été renforcées sur les modules suivants : Les notions de solidarité et de cohésion sociale ; Outils de prévention des conflits ; Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS ; Techniques de collecte et de suivi des faits et incidents en lien avec la solidarité et la cohésion sociale ; et Technique des causeries éducatives. Au cours de chacune de ces formations, le représentant de l'ONG CARE International, M. Issiaka Ouattara, a présenté le contexte du projet et ses attentes. Le Directeur général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohazon Ibrahima a quant à lui, remercié le partenaire CARE International, au nom de la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Myss Belmonde Dogo. Il a aussi expliqué l'importance de ces formations qui visent à faire des jeunes des animateurs du Mécanisme d'Alerte Précoce de l'OSCS mais aussi des agents sensibilisateurs pour amener les populations à adopter l'alerte précoce comme moyen de prévention des conflits pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale. Ce sont au total 100 jeunes des plateformes IJEP et 14 travailleurs sociaux qui ont été formés. Après ce renforcement de capacités, les jeunes ont entrepris la sensibilisation des populations dans leurs localités sur les notions enseignées.

Fatou DIALLO

Renseignement de l'INSCS

115 AGENTS ENQUÊTEURS DE L'OSCS INVESTISSENT LE TERRAIN



Des chefs d'équipes des enquêteurs avec le DG de l'OSCS avant leur déploiement sur le terrain.

L'OSCS en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) a déployé 115 agents enquêteurs sur l'ensemble du territoire national, du 16 août au 30 septembre 2021. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la collecte de données relatives aux indicateurs de solidarité et de cohésion sociale.

Après leur formation du 5 au 11 août 2021, ces 115 enquêteurs repartis en 21 équipes ont, pendant 45 jours, sillonné différentes localités du pays pour recueillir auprès des ménages et des chefs de communauté des informations nécessaires au renseignement des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Le renseignement de ces indicateurs et ceux de sources administratives permettra de définir la valeur de l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS). « L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous félicitons tous les agents enquêteurs qui ont sillonné le pays pour collecter des informations qui vont nous permettre de passer à l'étape du traitement des données et du calcul des indicateurs », s'est réjoui le chef du projet, M. Kassi Moïse Emmanuel, Chef du service Études et Documentation à l'OSCS. Pour les agents, réaliser cette enquête a été une très belle expérience. « Cette enquête a été une belle opportunité pour nous les moniteurs. Nous avons gagné en expérience », a expliqué N'guessan Claudine, monitrice d'alerte précoce dans la ville de Daloa et chef d'équipe de la région du Gôh.



M. Thierry Ouattara (à droite), enquêteur dans la Région du Boukani, interviewant un habitant du village de Téguirdouo (Bouna).

Promotion de la solidarité et de la cohésion sociale L'UNJCI ET L'OSCS INSTITUENT UN PRIX SPÉCIAL EBONY



M. Coulibaly Tiohazon Ibrahima, DG de l'OSCS et
M. Coulibaly Jean Claude, Président de l'UNJCI lors de
la signature de la convention du nouveau Prix spécial Ebony.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) et l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) ont signé, le 9 Septembre 2021, une convention de partenariat instituant officiellement le Prix spécial Ebony de la solidarité et de la cohésion sociale. Annoncé depuis l'année dernière, ce prix qui fait son entrée sur la liste des Prix spéciaux décernés par l'UNJCI, à l'occasion de la Soirée des Ebony, est parrainé par le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Les deux parties étaient représentées par M. Coulibaly Tiohazon Ibrahima, Directeur Général de l'OSCS et M. Coulibaly Jean Claude, Président de l'UNJCI. Selon le premier responsable de l'OSCS, « dans le cadre de sa mission de contribuer au renforcement de la solidarité et la cohésion sociale entre toutes les composantes de la nation ivoirienne, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a constaté que les médias ont été souvent accusés, à tort ou à raison, d'être à l'origine des violences ou du moins, de contribuer à les amplifier, à travers leurs plumes et leurs micros. Leur engagement dans la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale s'avère donc nécessaire ».

C'est pourquoi, soutient-il, le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté à travers l'OSCS a décidé d'initier en partenariat avec l'UNJCI, un prix sectoriel, dans le cadre des Ebony, en vue de récompenser la meilleure production journalistique qui promeut la solidarité ou la Cohésion Sociale. Il s'agit d'exhorter les journalistes à s'engager dans la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale, en réalisant de grands articles qui sensibilisent les populations à vivre en parfaite intelligence et en harmonie, dans un esprit d'unité nationale, de paix, et d'entraide, malgré leurs différences.

Pour le Président de l'UNJCI, le rôle que joue l'OSCS dans la société ivoirienne est très important. C'est pourquoi « l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire qui

est aussi une organisation de la société civile, n'a pas hésité à donner son accord pour l'institution de ce Prix spécial Ebony de la promotion de la solidarité et de la cohésion sociale ». Après avoir paraphé les documents de la convention, les deux responsables ont invité les journalistes à s'engager à travers leurs médias, en postulant à ce nouveau Prix spécial de la solidarité et de la cohésion sociale.

MARCELLE AKA, SUPER EBONY 2020, JOURNALISTE AU JOURNAL L'INTER : « Il faut soutenir ce prix avec nos plumes et nos micros »

« Je salue l'initiative de ce prix qui nous exhorte, en tant que journaliste, à produire des articles sur la solidarité et la cohésion sociale afin de contribuer à l'édification d'une paix durable dans notre pays. C'est aussi un moyen de valorisation de nos productions. Il faut donc soutenir ce prix avec nos plumes et nos micros. J'exhorte les journalistes à faire de grands dossiers pour mieux expliquer les faits de la société aux populations. »

Adam ABOU

LA NOTE

POLÉMIQUE INUTILE

Est-ce que les vaccins qui sont administrés contre le coronavirus sont fiables ? Est-ce qu'on peut obliger une personne à se faire vacciner dans un État de droit ? Ce sont entre autres les questions qui alimentent les débats autour de la lutte contre la pandémie du coronavirus. Mais quelle est en vérité l'intérêt de cette polémique inutile face à l'engagement salutaire du Gouvernement qui, dans son plan de riposte contre la pandémie, ne ménage aucun effort pour maîtriser la propagation du virus ? Et dire que ce sont ces mêmes polémistes qui réclamaient vivement la découverte d'un vaccin contre cette maladie. Et maintenant qu'on a les vaccins, et qu'on nous les offre gratuitement, ils sont dans des débats stériles, au lieu d'aller se faire vacciner. Allons tous nous faire vacciner.

Adam ABOU